

M Bernard JASSERAND



Meudon, le 10 août 2011

A M Hervé MARSEILLE
Vice-président de GPSO en charge du
Développement Economique et de l'emploi.

Objet ; Devenir du suivi des demandeurs d'emploi
Adultes de Seine Ouest Entreprise et Emploi.

Monsieur le Vice-président,

Voici un peu plus d'un an que la Maison des Entreprises et de l'Emploi d'Arc de Seine, celle de Val de Seine et la mission Locale du Val de Seine ont fusionné. Le Conseil d'Agglomération du 24 juin 2010 a donné naissance à une nouvelle structure accueillant au sein d'une seule association des maisons des entreprises et de l'emploi (MDEE) les 69 agents et salariés concernés.

Les présentations de seine ouest-entreprise indiquent (je cite):

« Pour aider les entreprises et les demandeurs d'emplois du territoire dans leur recherche, la MDEE de GPSO dispose de 7 relais de proximité dotés d'un conseiller adulte, d'une Mission Locale, et d'un Espace Insertion.

- Ils participent au développement économique par la mise en réseau des acteurs publics et privés pour attirer de nouvelles compétences et anticiper les évolutions économiques.
- Ils facilitent les liens entre les maîtres d'œuvre et les acteurs locaux de l'emploi : publicité des offres d'emploi au sein du réseau, présélection des candidats, présentation des candidats aux entreprises, enregistrement des contrats de travail.
- Ils soutiennent l'émergence de nouveaux emplois : Forum des Emplois Verts, filière de l'éco-construction, services à la personne.
- Ils accompagnent les demandeurs d'emploi dans leur recherche : Formations, ateliers, coaching pour l'emploi, vidéo recrutement ».

Aujourd'hui, chacun se félicite de l'aide et de la coordination apportées par ces structures de proximité. (Cf. l'élogieuse présentation de l'activité de Seine Ouest Entreprise et Emploi lors de l'assemblée générale du personnel de GPSO en mai 2011)

Hors, en cette période d'inquiétante progression du chômage, l'association seine ouest-entreprise indique qu'elle n'aura plus en 2012 de financement, pour le public adulte et anticipe cette situation en commençant à reclasser ses conseillers adultes sur d'autres postes (conseillers mission Locale, ou conseillers en Espace Insertion). Ce faisant elle va renvoyer les demandeurs d'emploi adultes à Pôle Emploi qui comme l'indique un nouveau rapport, cette fois celui du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) n'est pas en mesure de faire face ; *« les résultats catastrophiques d'une réforme mal préparée, une qualité de service déplorable causée par un manque criant de moyens, un suivi personnalisé impossible à réaliser par des agents épuisés,...* »

Au moment où les chiffres du chômage explosent, on décide de retirer des moyens d'aide et de suivi des demandeurs d'emploi ? Que vont devenir les demandeurs des villes de notre communauté d'agglomération ?

Rien à l'origine n'imposait à nos communes respectives de créer des structures d'aide à l'emploi, pour autant elles avaient toutes mises en place de telles structures. Aujourd'hui avec les moyens considérables dont dispose GPSO elle ne peut faire moins dans ce domaine que les communes ne le faisaient sur leurs fonds propres. Aussi je souhaite que soit assurés les moyens financiers indispensables aux missions de l'association de la MDEE, et que notre Conseil communautaire débattenne du devenir des demandeurs d'emploi de notre territoire et de la qualité de leur accompagnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard JASSERAND
Conseiller communautaire GPSO

Copie ; A M. Pierre-Christophe BAGUET Président de Grand Paris Seine Ouest.